

Au fil des saisons

ETE 2014



Pour une gouvernance partagée.

Après les élections municipales, la nouvelle équipe s'est en ordre de marche à travers les délégations et autres commissions tant à l'interne que pour la représentativité de notre commune dans les divers organismes partenaires. Cette répartition s'est faite de manière naturelle par appui sur un groupe de conseillers aux compétences complémentaires.

La lettre municipale qui continuera à paraître « au fil des saisons » est le reflet de ce travail d'équipe où chacun s'est acquitté d'un article sur un domaine qui lui est cher mais que d'autres ont pu partager avec lui. Tous les champs d'investigation ne sont pas abordés. Ils le seront petit à petit.

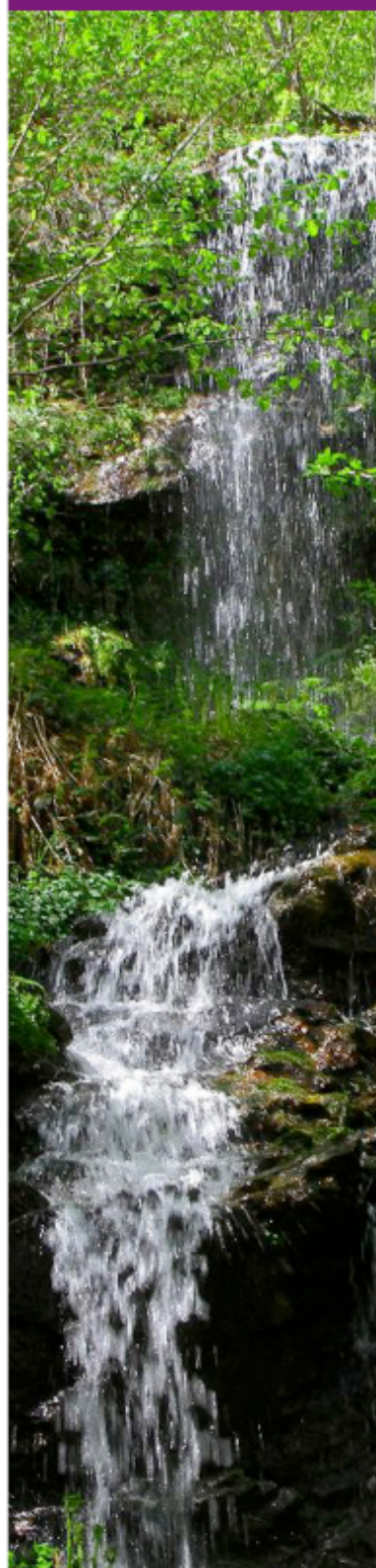
Il faut préciser que la gestion du quotidien demande une disponibilité et adaptabilité et cela nécessite l'implication des élus mais aussi du personnel communal qui a su répondre, malgré les circonstances et les contingences, à l'agenda chargé par des sollicitations diverses tant institutionnelles que particulières. La prise de conscience de cette réalité et l'implication constructive des Prayolais sous quelle forme que ce soit sont à valoriser.

Dès lors, nous avons décidé de tout remettre à plat afin de nous engager dans des projets concrets, réalistes et fonctionnels. Ainsi, l'espace « multi-sports » sur l'aire de Micoulau sera opérationnel pour les vacances. Le gîte et ses dépendances seront proposés à la vente et le bénéfice recueilli sera réinvesti pour améliorer notre patrimoine.

Le projet de requalification des pourtours de la Mairie doit être appréhendé différemment en commençant par la prise en compte rationnelle de la réhabilitation de l'existant avant d'envisager toute autre réalisation, ceci en préservant nos capacités financières.

Les échanges partagés lors de la campagne électorale à partir de notre programme ont conduit vers ces choix et cette forme de « gouvernance ». Il s'agit de maintenir cette dynamique entre nous tous.

Francis Laguerre





Des outils efficaces pour une meilleure communication



Comme vous pouvez le constater, le logo de la commune a été repensé et à présent il est inscrit au cœur de l'Ariège.

Ce nouveau logo et cette nouvelle formule papier de la lettre municipale sont les premières actions qui ont été mises en place par la nouvelle équipe parmi les outils de communication qui seront réalisés par la commission communication et qui verront le jour dans les prochains mois.

Dans un souci de développement durable cette lettre municipale sera bientôt téléchargeable sur le futur site internet de Prayols : www.prayols.fr. Elle pourra être diffusée sur votre adresse mail : ceux qui le souhaitent doivent nous en informer en mairie ou en envoyant un mail à : mairie-de-prayols@wanadoo.fr



La commission communication définit actuellement les besoins du site pour répondre au mieux à vos attentes. Il sera plus intuitif, pratique et actualisé régulièrement. Vous y retrouverez notamment toutes les informations pratiques sur la vie municipale : les comptes-rendus des conseils municipaux, les horaires et coordonnées de la mairie, le PLU, les arrêtés, les démarches administratives...mais aussi toutes les manifestations du village : marchés, vides-greniers, fêtes, évènements, actualités... et bien sûr les liens utiles comme les associations, le SCOT Vallée-Ariège, l'école intercommunale et bien d'autres informations pratiques.

Julie Porte-Trauque



Le Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC du Pays de Foix est investi d'un certain nombre de missions d'accueil, d'écoute, de conseil et de soutien à l'égard de personnes âgées en situation de handicap qui se traduisent par des formes diverses : constitution de dossiers pour aide à domicile, portage des repas, télé-alarme, études de financement,... En 2013, 9 Prayolais (6 femmes et 3 hommes) ont bénéficié de ce service.

Des animations existent sous forme d'ateliers mémoire, de groupes de parole, de marche en milieu urbain, de conférences destinées à ce public et aux accompagnants familiaux.



Cet automne, une rencontre ouverte à tous sera proposée en mairie. D'ici là, les contacts sont possibles au 1 avenue du Général De Gaulle à Foix (au-dessus de la piscine), par téléphone au 05 34 09 84 44 ou par mail clic@cc-paysdefoix.fr.

Pierrette Lero

Lettre municipale d'information - www.prayols.fr



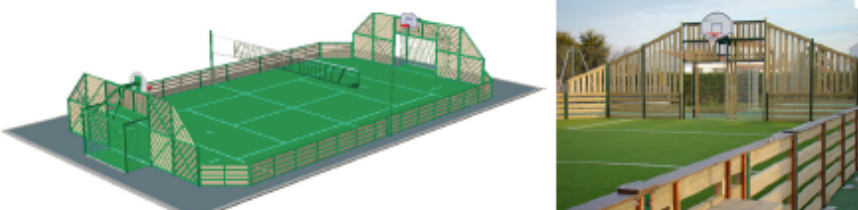
Un terrain multi-sport pour tous

Première semaine de juillet, la société AGORESPACE va débiter les travaux sur l'aire de Micoulau pour réaménager le terrain de tennis existant. La commune disposera d'un cours de terrain multi-sport utilisable toute l'année sur une surface en gazon synthétique. Sur ce terrain, 8 sports différents pourront être pratiqués : Football, Handball, Basketball, Hockey, Volleyball, Tennis, Tennis-Ballon et Badminton. Ce sera l'occasion de redonner à l'aire de Micoulau son attractivité et toute sa fonctionnalité.

Le prestataire proposera une présentation de cet espace aux Prayolais qui le souhaitent dès la réception des travaux, en principe avant le 14 juillet, le 7 et 11 juillet. La date exacte sera affichée en mairie et au chalet tennis. L'inauguration officielle est prévue pour la fête programmée par le comité.

Gilbert Dupuy

Exemples de réalisations



Le Schéma COhérence Territoriale (SCOT) de la Vallée de l' Ariège

C'est un document d'urbanisme conçu dans une perspective de développement durable. Il a été élaboré par le syndicat mixte du SCOT de la Vallée de l'Ariège qui regroupe les différentes Communautés de Communes : Saverdun-Pamiers-Varilhes-Foix-Tarascon.

C'est une stratégie d'aménagement sur 20 ans, à l'échelle de plusieurs Communautés de Communes citées ci-dessus. Le SCOT coordonnera et mettra en cohérence les politiques des collectivités en matière :

- _ d'Urbanisme
- _ d'Habitat
- _ de Développement économique et touristique
- _ d'Implantation Commerciale
- _ de Déplacements
- _ de Préservation de l'environnement et de prévention des risques.
- _ de Développement durable et de limitation de la consommation des nouveaux espaces.

Le 4 mars 2014, le projet du SCOT a été finalisé à l'issue de 3 années de travail, de débats internes, de concertations avec les partenaires institutionnels, les élus du SCOT de la vallée de l'Ariège ont voté, à l'unanimité, pour un projet commun de territoire.

Après une phase de consultations et de mise en enquête publique au 2ème semestre 2014, le SCOT sera approuvé et deviendra, dès 2015, le document de référence.

Il s'imposera aux autres documents d'urbanisme (www.scot-vallee-ariège.fr)

Le PLU de PRAYOLS sera alors à mettre en conformité dans les 3 ans.

Daniel Alard





Sur la bonne voie



En ce qui concerne la voirie, la 1ère passe de fauchage et les dégagements de visibilité ont été effectués sur la totalité du village. Suite à l'affaissement de chaussée qu'il y a eu sur la route qui mène aux Fages et à la fermeture de la route forestière de "la Fount" due à l'éboulement et au déracinement de deux gros arbres appartenant à des privés, des devis ont été demandés et les travaux devraient être réalisés durant l'été.

Pour la partie voirie des devis ont été effectués pour remettre en état certaines portions de route sur les hameaux, le long du Rouyre et du Guittard ainsi que quelques reprises en emplois partiels sur la partie basse du village. Une étude est menée sur le chemin de Tarnas pour une inversion de dévers (travaux difficilement réalisables d'après les entreprises contactées).

Le Dégagement de deux souches qui obstruent en totalité le passage sur la piste communale de Lubac et du Souleilla sera réalisé prochainement.

A noter que la commune ne prendra plus en charge les frais liés au dégagement de la voirie lorsque celle-ci est obstruée par des éboulements, chutes d'arbres et autres mettant en cause des propriétaires privés. Ils seront à la charge de ces derniers.

Pascal Philip



De la dette de l'Etat au budget communal

Depuis des décennies, les dotations et subventions d'État à destination des collectivités ont permis de financer nos infrastructures et équipements; c'est la solidarité nationale envers nos territoires qui s'est ainsi exprimée.

Mais à la différence d'un budget communal qui doit être équilibré, celui de l'État ne l'est pas ; il l'est d'autant moins que la croissance économique n'est plus au rendez-vous. L'endettement qui en découle n'est plus supporté par les marchés financiers. D'ores et déjà, toutes les collectivités sont mises à contribution pour réduire ce déficit; en 2014 les dotations d'État pour les communes baissent de 3%. Malgré ce contexte difficile, lors du Conseil Municipal du 24 avril 2014, les élus ont décidé de maintenir pour cette année les taux communaux des taxes locales à leur niveau de 2013."

Pour rappel :

- taxe d'habitation : 7 %
- taxe foncière sur terrain bâti : 0,86 %
- Taxe foncière sur terrain non bâti : 102,48 %

Les dotations pour les associations ont été reconduites sur les bases de 2013.



Xavier De Ferluc



Rénovation des trois lavoirs couverts



Les lavoirs couverts du Pech, de Lassalle et de Béziou vont être réhabilités, et l'eau sera rétablie dans les différents bassins. A ce jour, une première étape a été réalisée avec le nettoyage et le désherbage autour de ce petit patrimoine bâti. Suite à cette intervention, des constatations de travaux supplémentaires sont à intégrer dans les devis déjà élaborés.

Le cahier général de recommandations du CAUE et du PNR préconise des travaux qui englobent la totalité des ouvrages : couverture, charpente, nettoyage et imperméabilisation des bassins. Les fissures seront piquées et l'enduit sera réalisé à la chaux hydraulique, reprise du dallage, réfection des arrivées et des évacuations de l'eau. Les devis sont en cours.



Travaux électriques et antenne

Actuellement, la société CEGELEC (dans le programme FACE) intervient chemin de Guillamat pour renforcement et effacement des réseaux aériens et raccordement des particuliers en réalisant des branchements souterrains. Travaux en cours à la charge du SDCEA.

La société ITAS TIM a déposé une déclaration préalable de travaux en mairie pour l'implantation d'une antenne d'une hauteur de 54 mètres sur la parcelle cadastrée C n°1538. Un local technique en pied de celle-ci doit être construit. L'objectif de ces travaux est de diffuser plus largement les chaînes TV à moyen termes.

Gilbert Dupuy



Brûlage des végétaux

Le brûlage des déchets ménagers y compris les déchets verts est interdit en raison des nuisances de voisinage causées par les fumées. Les brûlages dirigés, brûlages liés aux activités agricoles et écobuages sont soumis à déclaration préalable (15 jours avant) et ils sont strictement interdits du 1^{er} juillet au 15 septembre.

Rémi Piquemal



Pour un environnement maîtrisé



La commission municipale a choisi un herbicide non agressif pour un premier test, en attendant la mise en œuvre du programme « Zéro phyto » préconisé par le Parc Naturel Régional (PNR).

Pour les plantations, l'orientation consiste à introduire des vivaces, des arbustes pérennes, à mettre en valeur l'eau et la pierre et à gérer un budget au plus raisonnable. C'est la raison pour laquelle la commune s'est inscrite au Concours des villages fleuris de France (ce qui nous permet de bénéficier d'une allocation incitative). En outre une famille prayolaise va concourir au titre de "potager".

Au delà des conseillers municipaux et des employés de la mairie qui se sont mobilisés pour cette tâche, une commission extra municipale se réunira le jeudi 26 Juin à 19h en Mairie pour réfléchir à un environnement en adéquation avec notre village.

Des plaquettes sur les conseils et les animations réalisées par le PNR seront à votre disposition en mairie.

Janine Pascal



Ecole gérée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative (SIVE)

En cette fin d'année scolaire, les membres du SIVE, en concertation avec l'équipe enseignante, les parents délégués élus et l'ALAE, travaillent sur l'aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine. En effet, le bilan de l'année écoulée montre qu'il convient de faire des réajustements compte tenu des contraintes et constats de chacun des partenaires.

Plusieurs intervenants professionnels ont animé les activités périscolaires (yoga, théâtre, musique, langues étrangères ...) générant pour le SIVE, un surcoût de 35 000€. A ce jour l'Etat n'a versé qu'une partie du fonds d'amorçage (1 500 €). Aussi, à compter de septembre 2014, le SIVE a décidé de confier les 3 heures hebdomadaires de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) à l'association LEC (Loisirs Education & Citoyenneté) qui gère déjà l'ALAE. Cette association possède des animateurs compétents auxquels se joindront les agents du SIVE. Par ce biais, le coût de fonctionnement des NAP devrait être inférieur à celui de cette année. Pour les parents il n'y aura aucun surcoût.

Un comité de pilotage réunissant le SIVE, les enseignants, les parents délégués et l'ALAE a proposé une nouvelle répartition des horaires qui a été soumise au rectorat (avec notamment le jeudi après-midi consacrée aux NAP). Une réponse est attendue au plus tard le 24 juin.

Quels que soient les horaires d'école retenus, les enfants seront toujours accueillis de 7H30 à 18H15 à l'école. De plus, comme l'ont souhaité les parents d'élèves, une aide aux devoirs sera mise en place 3 soirs par semaine.



Patricia Laurent





Journée sur la dyspraxie



Nous avons organisé à Prayols le 26 Avril dernier une journée sur la dyspraxie, trouble de la coordination souvent difficile à diagnostiquer mais pourtant si gênant pour les enfants qui en souffrent. Etaient conviés parents, enseignants et rééducateurs, avec pour but d'essayer de mieux comprendre et reconnaître les difficultés de ces enfants. Cette journée fut un réel succès, la salle était comble et nous avons eu beaucoup de retours positifs. Tout a été organisé par des bénévoles, un grand merci donc aux organisateurs mais aussi à l'équipe de la mairie qui s'est beaucoup impliquée pour cette journée tant avant qu'après.

Suite à ce succès, une journée à thème dédiée au jeune public sera organisée chaque année. Des sujets tels que les métiers de la montagne, l'espace aéronautique, l'équilibre et bien être seront proposés.

Fablenne Barro

Emouvante commémoration

Le 7 juin, un hommage particulièrement solennel a été rendu aux Guérilléros espagnols, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la libération de l'Ariège et de la France, au pied du monument national, en présence notamment de Madame le Préfet de l'Ariège et de Monsieur le Président du Sénat qui terminait son émouvant discours par le poème de Louis Aragon, « l'affiche rouge ». C'était aussi l'occasion de fêter la dixième année du jumelage avec Santa Cruz de Moya et de rappeler la nécessaire fraternité entre les peuples surtout dans une période difficile et préoccupante.

Francis Laguerre



Marriage

Le 14 juin, Emmanuel BIZET et Virginie ROBUCHON se sont mariés en compagnie de leurs familles venues en partie de Vendée. Nous leur souhaitons un beau parcours de vie.

Décès

Adrien Blazy s'en est allé le 7 mai 2014, il allait avoir 100 ans le 2 août prochain. A son épouse Alice, à sa fille Alice Guimard, à Guy et Eliane, à Aurore et Bastien, nous tenons à renouveler notre soutien affectif.

Repas de quartiers

Les hameaux et le Sud-Est de la plaine : le 14 juin, le cœur du village : le 26 juillet, le Nord de la plaine : au mois de septembre.

Nous suggérons aux quartiers du bas du village de se regrouper pour les prochaines éditions, l'idée étant d'avoir 4 entités : les hameaux, le cœur du village, la plaine Sud et la plaine Nord.

Pensez au tri, ne pas jeter sur la voie publique



A VOS AGENDAS !

Le 21 Juin

Feu de la Saint Jean

Le 26 Juin, 20h30

Conseil municipal

Le 28 Juin

Sortie des aînés de Montoulieu et de Prayols
- LACAUNE (Tam)

Le 6 juillet

Exposition de rue PASSEJADE
- Cœur du vieux village

Le 12 juillet

Concours de PETANQUE
Boulodrome de Micoulau
Challenge «Edouard Méjuto»
- Rappel : tous les vendredis soirs Pétanque sur l'aire Micoulau

Du 7 au 18 juillet

- activités pour les jeunes de 4 à 14 ans
- Aire Micoulau

Informations distribuées par l'association LEC

Les 14 et 15 août

- Fête du village
- Inauguration du terrain multi-sports (date précisée ultérieurement)

Le 21 septembre

Vide grenier
- place du village

Responsable de publication : F.LAGUERRE
Conception & graphisme : J.PORTE-TRAUQUE



Mairie de Prayols
Horaires d'ouverture
Lundi et jeudi de 15h30 à 18h30
Mardi, mercredi et vendredi
de 7h30 à 10h00
Téléphone/Fax : 05 61 65 30 98
www.prayols.fr
mail : mairie-de-prayols@wanadoo.fr

